

Prolongation

L'enjambée périlleuse des piétons sur les glissières de sécurité



Malgré la construction d'une passerelle, les piétons prennent toujours le risque...



... de franchir les glissières de sécurité...

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Sur certaines voies à grande circulation de Libreville et ses environs, les rampes de sécurité ont été réalisées par les pouvoirs publics, notamment dans le but de réduire les risques d'accidents auxquels s'exposent les piétons en voulant les traverser. Mais ces derniers ne semblent guère, apparemment, s'en préoccuper

CHAQUE jour, des piétons enjambent les garde-fous et autres blocs de béton pour traverser des voies à grande circulation. Le phénomène s'observe particulièrement dans les zones de Plein-Ciel, du front de mer et de l'aéroport Léon-Mba. Entre les points kilométriques (PK) 5 et 12 également. Et même plus loin. Pour rappel, la glissière de sécurité, encore appelée garde-fou ou rail de sécurité, est une barrière disposée le long d'une route pour diminuer la gravité des accidents routiers liés, notamment, aux sorties de route. Au-delà, elle sert aussi de délimitation du refuge ou du terre-plein cen-

tral sur les routes à double chaussée. Mais en plus de ces fonctions, au Gabon, on utilise les glissières de sécurité dans l'espoir de contraindre les piétons à franchir les grandes voies de communication à des endroits aménagés à cet effet. En général, là où existent des passages cloutés. Mais cela ne marche pas à tous les coups. Les piétons préférant escalader les garde-fous pour traverser la chaussée. **INQUIÉTUDE.** Le directeur général de la Sécurité routière (DGSR), Aloïse Bekale Ntoutoume, s'en inquiète car, mesurant les dangers auxquels s'exposent ces piétons. «En général, les piétons optent pour la facilité. En enjambant les rampes de sécurité, un piéton peut faire une chute au moment où un véhicule est en train de circuler et se faire faucher. Il est incompréhensible de voir les gens risquer leur vie en faisant uniquement ce qui leur vient à l'esprit», souligne-t-il. Non sans conseiller de traverser aux endroits prévus à cet effet. Il y a deux ans, en voulant traverser la Voie-Express, cinq membres d'une même famille avaient été fauchés mortellement par une ca-



... ou de traverser les routes à fort trafic au péril de leurs vies.

mionnette roulant à grande vitesse, dans le sens PK 5-Awendjé. C'était un dimanche, au sortir de l'église, en face de la station-service de Plein-Ciel. La construction d'une passerelle piétonne dans cette zone est apparue comme la solution idoine pour éviter ce genre de drames. Mais malgré la réalisation de cette infrastructure, de nombreux piétons continuent de risquer leur vie en escaladant les blocs de béton disposés sur le terre-plein central pour franchir

la Voie-Express. Certains estiment que les pouvoirs publics auraient dû faire aménager des passages pour piétons tous les 30 ou 50 mètres, le long des routes à forte circulation. «C'est, à mon avis, la solution pour éviter que les piétons continuent d'enjamber les glissières de sécurité», dit Monique, résidant à Plein-Ciel-Bisségué. Étienne Kassa, un autre compatriote habitant le quartier Alibandeng, n'en pense pas moins. Pour lui, «les autorités compétentes

gagneraient à multiplier les passerelles piétonnes le long des routes à grande circulation. Car, connaissant la mentalité du Gabonais, les rampes de sécurité me paraissent insuffisantes pour sécuriser les piétons.» **DISPOSITIONS SÉCURITAIRES.** Au ministère de l'Équipement et des Infrastructures, on indique que l'alignement des passerelles piétonnes sur une route obéit à certaines normes. Et qu'une prise de conscience s'impose chez les piétons.

Dans tous les cas, estime-t-on là-bas, la solution serait d'organiser des campagnes de sensibilisation à l'intention des usagers pour qu'ils prennent conscience des dangers qu'ils courent en enjambant les glissières de sécurité. Un point de vue partagé par le directeur général de la Sécurité routière, qui pense que «la sensibilisation se doit d'être constante. Et c'est pour cette raison que la DGSR prendra part à la campagne de sensibilisation que s'appête à organiser la société Colas Gabon à l'intention des populations établies entre les PK 5 et 12.» En attendant, Aloïse Bekale Ntoutoume invite usagers et riverains, «pour leur propre sécurité», à respecter les dispositions sécuritaires prises sur nos routes. Ce, en empruntant, dans les zones où il n'existe pas de passerelles piétonnes, les passages cloutés qui sont «conçus pour maintenir les usagers groupés dans un espace visible par les automobilistes». Mais il faut, pour cela, que lesdits passages cloutés soient visibles pour les usagers de la route, automobilistes et piétons y compris.



Ici une dame chargée d'un sac, enjambant un bloc en béton à Plein-Ciel;



Pour le directeur général de la Sécurité routière, Aloïse Bekale, les piétons courent de grands dangers.

Photo : F. M. MOMBO

Photo : F. M. MOMBO

Photo : F. M. MOMBO

Photo : SCOM/ L'Union